

## 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	<b>Fungassay® Test Kit</b>	
<b>Autres moyens d'identification</b>		
<b>Synonymes</b>	Laboratory test kit: Culture medium for confirmation of dermatophyte infections.	
<b>Usage recommandé</b>	Produit vétérinaire utilisé comme moyen de diagnostic	
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Non destiné à l'usage humain	
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>		
<b>Nom de la compagnie (É-U)</b>	Zoetis Inc.	
	10 Sylvan Way	
	Parsippany, New Jersey 07054 (USA)	
<b>Centre antipoison et de toxicomanie Rocky Mountain</b>	1-866-531-8896	
<b>Département de soutien aux produits / soutien technique</b>	1-800-366-5288	
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CHEMTREC (24 heures) : 1-800-424-9300	
	CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887	
<b>Nom de la compagnie (CA)</b>	Zoetis Canada Inc.	
	16740 Trans-Canada Highway	
	Kirkland, Quebec, H9H 4M7	
<b>Numéro de téléphone d'appel d'urgence</b>	CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887	
<b>Adresse courriel</b>	soutienauxproduits@zoetis.com	
<b>Département de soutien aux produits</b>	1-800-461-0917	

Toutes les fiches signalétiques sont disponibles sur le site Internet de Zoetis Canada au <https://www.zoetis.ca/fr/sds/sds.aspx>

**Fournisseur** Non disponible.

## 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.	
<b>Dangers pour la santé</b>	Sensibilisation respiratoire	Catégorie 1
	Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
	Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 1B
	Cancérogénicité	Catégorie 1B
	Toxicité pour la reproduction (le fœtus)	Catégorie 2
	Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Catégorie 1 (moelle osseuse)
<b>Dangers environnementaux</b>	Non classé.	

### Éléments d'étiquetage



**Mention d'avertissement** Danger

<b>Mention de danger</b>	Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Susceptible de nuire au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes (moelle osseuse) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
<b>Conseil de prudence</b>	
<b>Prévention</b>	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. Porter une protection respiratoire.
<b>Intervention</b>	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/médecin.
<b>Stockage</b>	Garder sous clef.
<b>Élimination</b>	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
<b>Autres dangers</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Renseignements supplémentaires</b>	Manipuler comme une matière potentiellement infectieuse.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Chloramphénicol		56-75-7	<5
Sulfate de gentamicine		1405-41-0	<5
Dermatophyte Test Medium, Base		Non disponible	

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

### 4. Premiers soins

<b>Inhalation</b>	Transporter à l'extérieur. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. En cas de respiration difficile, un personnel formé administrera de l'oxygène. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
<b>Contact avec la peau</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
<b>Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés</b>	Difficultés respiratoires. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermate. Éruption. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.
<b>Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire</b>	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.
<b>Informations générales</b>	Manipuler comme une matière potentiellement infectieuse. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produit(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
<b>Dangers spécifiques du produit dangereux</b>	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
<b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>	Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
<b>Risques d'incendie généraux</b>	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence** Manipuler comme une matière potentiellement infectieuse. Tenir à l'écart le personnel non requis. S'assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Ventiler la zone contaminée. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage** S'assurer une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation des vapeurs et des brouillards. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Recueillir le déversement avec une matière absorbante inerte non combustible et transférer dans un conteneur étiqueté pour rebuts. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Prevent release to the environment.

Déversements peu importants : Essuyer avec un chiffon humide et placer dans un conteneur pour destruction. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

**Précautions relatives à l'environnement** Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

## 7. Manutention et stockage

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention** Manipuler comme une matière potentiellement infectieuse. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas utiliser dans des endroits sans ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités** Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil.; 2 - 7°C (36 - 45°F). Ne pas congeler. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS). Tenir hors de la portée des enfants.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

#### Zoetis Composants

Chloramphénicol (CAS 56-75-7)

#### Type

TWA

#### Valeur

0.5 mg/m3

**Valeurs biologiques limites** Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

**Analyse des risques par niveaux de contrôle** Gentamicin sulfate - Zoetis BDP2 (limiter l'exposition à l'étendue 100ug/m3 à < 1000ug/m3)

**Contrôles d'ingénierie appropriés** Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Ventilation générale normalement adéquate.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

#### Protection du visage/des yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

**Protection de la peau****Protection des mains** Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques**Autre**

Porter un vêtement de protection approprié. Utiliser des vêtements de protection (uniformes, blouses de laboratoire, combinaisons jetables, etc.) dans les zones de production et de laboratoire.

**Protection respiratoire**

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Lorsqu'une contamination d'air (brouillard, vapeur ou odeur) est produite, la protection respiratoire est recommandée pour minimiser l'exposition. Si la limite d'exposition professionnelle applicable (OEL) est dépassée, porter un appareil respiratoire approprié avec un facteur de protection suffisant pour contrôler les expositions inférieures à la OEL. Si les expositions aux microbes sont dans les étendues de la BDP (Bande d'exposition professionnelle) ou les dépassent, portez un appareil respiratoire dont le facteur de protection est suffisant pour limiter les expositions au minimum de l'étendue de la BDP. Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

**Dangers thermiques**

Sans objet.

**Considérations d'hygiène générale**

Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

**9. Propriétés physiques et chimiques****Apparence**

Package containing some small bottles of test medium.

**État physique**

Liquide.

**Forme**

Liquide.

**Couleur**

Non disponible.

**Odeur**

Non disponible.

**Seuil olfactif**

Non disponible.

**pH**

Non disponible.

**Point de fusion et point de congélation**

Non disponible.

**Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition**

Non disponible.

**Point d'éclair**

Non disponible.

**Taux d'évaporation**

Non disponible.

**Inflammabilité (solides et gaz)**

Sans objet.

**Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité****Limites d'inflammabilité - inférieure (%)** Non disponible.**Limites d'inflammabilité - supérieure (%)** Non disponible.**Limite d'explosibilité - inférieure (%)** Non disponible.**Limite d'explosibilité - supérieure (%)** Non disponible.**Tension de vapeur**

Non disponible.

**Densité de vapeur**

Non disponible.

**Densité relative**

Non disponible.

**Solubilité****Solubilité (eau)** Non disponible.**Coefficient de partage n-octanol/eau**

Non disponible.

**Température d'auto-inflammation**

Non disponible.

**Température de décomposition** Non disponible.

**Viscosité** Non disponible.

**Autres informations**

**Propriétés explosives** Non explosif.

**Propriétés comburantes** Non oxydant.

## 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité** Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.

**Stabilité chimique** La substance est stable dans des conditions normales.

**Risque de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

**Conditions à éviter** Contact avec des matériaux incompatibles.

**Matériaux incompatibles** Agents comburants forts.

**Produits de décomposition dangereux** Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

**Inhalation** Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

**Contact avec la peau** Peut provoquer une allergie cutanée.

**Contact avec les yeux** Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Chloramphénicol  
Espèces: Lapin  
Gravité: non irritant

**Ingestion** Peut être nocif en cas d'ingestion. Toutefois, il est peu probable que l'ingestion soit une voie d'exposition professionnelle principale.

**Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** Difficultés respiratoires. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermite. Éruption.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë** Peut être nocif en cas d'ingestion.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Chloramphénicol (CAS 56-75-7)		
<b><u>Aiguë</u></b>		
<b>Intraveineux</b>		
DL50	Rat	170 - 171 mg/kg (M/F)
<b>Orale</b>		
DL50	Rat	2500 mg/kg
	Souris	1500 mg/kg
<b><u>Chronique</u></b>		
<b>Orale</b>		
DMENO	Rat	60 mg/kg, 60 Jours (Target organ(s): None identified)
	Souris	33600 mg/kg, 14 Jours (Target organ(s): Liver)
		500 MG/L/JOUR, 104 semaines (Target organ(s): Lymphatic system, Liver)
DSENO	Chien	75 mg/kg/j., 14 Jours (Target organ(s): Blood)
	Souris	500 MG/L/JOUR, 104 semaines (Target organ(s): Lymphatic system)

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Sulfate de gentamicine (CAS 1405-41-0)		
<b>Aiguë</b>		
<b>Intramusculaire</b>		
DL50	Rat	384 mg/kg
<b>Orale</b>		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.	
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.	
<b>Contact avec les yeux</b> Chloramphénicol	Espèces: Lapin Gravité: non irritant	
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>		
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Peut provoquer une allergie cutanée.	
<b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>	Peut induire des anomalies génétiques.	
<b>Mutagenicité</b> Sulfate de gentamicine	i In Vitro  i0 Photoclastogénicité Résultat: négatif Espèces: E. coli	
Chloramphénicol	Aberration chromosomique Résultat: positif Espèces: Lymphocytes humains  In Vitro Micronucleus Résultat: positif Espèces: Lymphome de la souris  Mutagenicité bactérienne (Ames) Résultat: négatif Espèces: Bactéries  Mutagenicité de la cellule mammalienne (lymphome de souris) Résultat: positif Espèces: Rat hépatocyte	
<b>Cancérogénicité</b>	Peut provoquer le cancer.	
<b>Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité</b>		
Chloramphénicol (CAS 56-75-7)	2A Probablement cancérogène pour l'homme.	
<b>États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes</b>		
Chloramphénicol (CAS 56-75-7)	Il existe de sérieuses raisons de croire qu'il peut être cancérogène pour les humains	
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Susceptible de nuire au fœtus.	
<b>Effets sur le développement</b>		
Chloramphénicol	23 g/kg Développement de l'embryon/du fœtus, Tératogène Résultat: LOEL Espèces: Rat Organe: Orale	

## Effets sur le développement

Sulfate de gentamicine

375 mg/kg/j. Développement de l'embryon/du foetus, Toxicité pour le développement  
Résultat: DMENO  
Espèces: Rat  
Organe: Intrapéritonéal

Chloramphénicol

500 mg/kg/j. Développement de l'embryon/du foetus, Fétotoxicité  
Résultat: DMENO  
Espèces: Lapin  
Organe: Orale

500 mg/kg/j. Développement de l'embryon/du foetus, Fétotoxicité  
Résultat: DMENO  
Espèces: Rat  
Organe: Orale

500 mg/kg/j. Développement de l'embryon/du foetus, Fétotoxicité  
Résultat: DMENO  
Espèces: Souris  
Organe: Orale

Sulfate de gentamicine

660 mg/kg/j. Développement prénatal et postnatal, Toxicité néonatale  
Résultat: DMENO  
Espèces: Rat  
Organe: Sous-cutané

660 mg/kg/j. Développement prénatal et postnatal, Toxicité pour le développement  
Résultat: DMENO  
Espèces: Rat  
Organe: Sous-cutané

## Reproductivité

Chloramphénicol

100 mg/kg/j. Reproduction et Fertilité-mâles, FERTILITE  
Résultat: DSENO  
Espèces: Rat

### Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé.

### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Risque avéré d'effets graves pour les organes (moelle osseuse) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### Danger par aspiration

Pas un danger par aspiration.

### Effets chroniques

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### Autres informations

Manipuler comme une matière potentiellement infectieuse.

## 12. Données écologiques

### Écotoxicité

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement. Éviter le rejet dans l'environnement.

### Composants

### Espèces

### Résultats d'épreuves

Chloramphénicol (CAS 56-75-7)

#### Aquatique

Crustacés

CE50

Shrimp (*Penaeus stylirostris*)

55.4 mg/l, 48 heures

### Persistance et dégradation

#### Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

#### Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

**Autres effets nocifs** On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

### 13. Données sur l'élimination

**Instructions pour l'élimination** Manipuler comme une matière potentiellement infectieuse. Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**Règlements locaux d'élimination** Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

**Code des déchets dangereux** Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

**Déchets des résidus / produits non utilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).

**Emballages contaminés** Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide.

### 14. Informations relatives au transport

#### TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

#### IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

#### IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC** Non déterminé(e).

### 15. Informations sur la réglementation

#### Réglementation canadienne

##### Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

##### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

##### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

##### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

#### Règlements internationaux

##### Convention de Stockholm

Sans objet.

##### Convention de Rotterdam

Sans objet.

##### Protocole de Kyoto

Sans objet.

##### Protocole de Montréal

Sans objet.

##### Convention de Bâle

Sans objet.

#### Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non



<b>Pays ou région</b>	<b>Nom de l'inventaire</b>	<b>En stock (Oui/Non)*</b>
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Non

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence  
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

## 16. Autres informations

<b>Date de publication</b>	06-Décembre-2016
<b>Date de la révision</b>	06-Avril-2017
<b>Version n°</b>	02
<b>Avis de non-responsabilité</b>	Zoetis Inc. estime que les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité sont exactes et, alors qu'elles sont fournies de bonne foi, elles ne s'accompagnent d'aucune garantie quelle qu'elle soit, expresse ou implicite. Si un risque particulier n'est pas accompagné de données dans ce document, c'est qu'aucune information n'est connue pour le moment. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.